

## RÈGLEMENT

# TROPHEE DES ASSOCIATIONS

## Samedi 21 Décembre

### 1. Format de la compétition

- o Compétition en Stableford Individuel.
- o Date de la compétition : samedi 21 décembre sur le parcours « Le Château »
- o 5 joueurs maximum sont autorisés par association – 4 meilleurs scores retenus en BRUT Stableford
- o L'association qui aura obtenu le meilleur total de points cumulés sera déclarée vainqueur du Trophée des Associations.
- o Compétition limitée à 12 associations maximum

### 2. Éligibilité

- o Ouvert à tous les golfeurs amateurs.
- o Compétition réservée uniquement aux associations de Golf
- o Les joueurs doivent être titulaires d'une licence auprès de la FFGolf ou autres fédérations étrangères et doivent pouvoir le justifier. Ils devront également être en possession d'un certificat médical qui autorise la pratique du golf en compétition.

### 3. Inscriptions

- o Le président de chaque association sportive devra fournir, au plus tard 15 jours avant la date de la compétition, une liste de ses participants (4 minimum et 5 maximum) comportant les noms, prénoms et numéros de licence à l'adresse suivante : [info@terreblanchegolf.com](mailto:info@terreblanchegolf.com)
- o Les frais d'inscription seront à régler le jour de l'événement.
- o Pour les joueurs extérieurs, la participation est de **80 euros** par personne et comprend le GreenFee et le droit de jeu.
- o Pour les Membres de l'Association Sportive de Terre Blanche Golf, la participation est de **10 euros**. La voiturette de golf n'est pas incluse dans ce tarif et sera optionnelle au tarif en vigueur.

### 4. Règles de jeu

- o Les règles de golf de la FFGolf, celles du R&A et les règles locales s'appliquent.
- o La formule de jeu est l'Individuel Stableford.
- o Les départs se feront de manière échelonnée. Un shotgun pourra être envisagé selon les conditions météorologiques.
- o Les messieurs partiront des repères jaunes et les dames des repères rouges
- o Les appareils de mesure de la distance sont autorisés
- o Compte pour l'évolution de l'index
- o La voiturette est autorisée et sera au tarif de 50 euros TTC.

#### 5. Classement et remise des prix

- o Un classement BRUT des 4 meilleurs scores cumulés par association sera établi.
- o Pas de limite d'index
- o La remise du Trophée aura lieu à la fin de la compétition

#### Disqualification

Les joueurs peuvent être disqualifiés en cas de non-respect des règles du tournoi, de comportement antisportif ou de tricherie.

Une association sera disqualifiée si elle ne présente pas un minimum de 4 joueurs au départ.

#### Comité d'organisation

Le comité d'organisation est composé de :

- Lionel Gardes Bus : Directeur de Terre Blanche Golf
- Stephan Pollet : Responsable Accueil et Groupes Golf
- Charles Nicault : Superviseur Groupes et Gestion Sportive

Ce règlement est susceptible d'être modifié par le comité d'organisation à tout moment, avec notification aux compétiteurs. Les participants sont tenus de se conformer règlements établis.